

FINANCES

Cession à titre gratuit d'un véhicule de la Commune du Bourget du Lac vers le CIAS Grand Lac

1 DOCUMENT - Publié le 12 décembre 2024

CIAS
Communauté d'Agglomération
Intercommunale de Savoie

Conseil d'Administration
Séance du 12 décembre 2024 à 18h00

Atteinte au conseil de Grand Lac, 100 Boulevard Lapho, 73100 Abriola-Bahie

NOM ET PRÉNOM	Présence DS	Absence Justifiée	Non présent E
1. Marie-Thérèse GARNIER		X	
2. Isabelle FROST		X	
3. Laurent MATHY-DUPRE	X		
4. Bernard BÉGIN	X		
5. Nathalie LAFONT	X		
6. Martine LAFONTABELLA	X		
7. Fabrice GUYOT	X		
8. Isabelle GUYOT	X		
9. Stéphane GUYOT-ENGELER	X		
10. Marie-Françoise		X	
11. David GAGLIARDI	X		
12. Isabelle GAGLIARDI	X		
13. Vincent GATTI	X		
14. Frédéric GILLES	X		
15. Anne-Laure PER	X		
16. Jean-François	X		
17. Antoine BÉGIN		X	
18. Agnès LAFONT		X	
19. Stéphane MATHY-DUPRE		X	
20. Christophe MATHY-DUPRE	X		
21. Christophe MATHY-DUPRE	X		
22. Christophe MATHY-DUPRE	X		
23. Christophe MATHY-DUPRE	X		
24. Christophe MATHY-DUPRE	X		
25. Christophe MATHY-DUPRE	X		
26. Christophe MATHY-DUPRE	X		
27. Christophe MATHY-DUPRE	X		
28. Christophe MATHY-DUPRE	X		
29. Christophe MATHY-DUPRE	X		
30. Christophe MATHY-DUPRE	X		

Atteinte au conseil de Grand Lac, 100 Boulevard Lapho, 73100 Abriola-Bahie

Marie-Françoise GAGLIARDI
Présidente du CIAS Grand Lac

Christophe MATHY-DUPRE
Adjoint au Président du CIAS Grand Lac

Ce document est téléchargeable en version PDF sur le site internet du CIAS Grand Lac.

Ce document de conseil est mis en ligne (diffusé) à votre connaissance pour le compte de la séance du conseil du 12 décembre 2024 et sera consultable en ligne sur le site internet du CIAS Grand Lac. Ce document est téléchargeable en version PDF sur le site internet du CIAS Grand Lac.

Atteinte au conseil de Grand Lac, le 12 décembre 2024

Le Président
Marie-Françoise GAGLIARDI

Le Secrétaire de la séance
Christophe MATHY-DUPRE

La présente délibération est lue et adoptée à l'unanimité par le conseil de la Communauté d'Agglomération Intercommunale de Savoie. Elle est publiée au Journal Officiel de la Savoie et sur le site internet du CIAS Grand Lac. Elle est également publiée sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Intercommunale de Savoie.



2024-12-12_DELIB18.PDF

📄 TÉLÉCHARGER | (PDF, 279,7 KO)

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.